

Grèce

Colère et révoltes face à l'austérité

*Nicolas PROKOVAS **

L'opinion publique internationale avait été frappée par la révolte des jeunes grecs en décembre 2008 : une manifestation de protestation contre le meurtre d'un jeune garçon par la police s'était rapidement muée en soulèvement général dont les mots d'ordre ont débordé le cadre initial pour se porter sur la faiblesse des salaires et les difficultés d'insertion sur le marché du travail (Kaïmaki, 2009). La situation, déjà difficile à l'époque, s'est détériorée l'année suivante avec la crise internationale et les problèmes de financement auxquels était confronté l'Etat grec, suite à la défiance des marchés financiers. Début 2010, la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international, en qualité de bailleurs de fonds, ont alors imposé des mesures draconiennes de réduction des dépenses publiques, de diminution des salaires et des retraites, d'augmentation des impôts indirects et directs afin de « redresser les finances publiques » (Karamessini, 2010). Après un an et demi d'application, ces mesures ont, logiquement, freiné l'activité économique, contribué à la dégradation du niveau de vie,

désespéré le pays et exaspéré ses habitants. Déjà victimes de la précarité, les jeunes ont été particulièrement touchés par la détérioration du marché du travail.

Pour analyser ce phénomène, il convient d'abord d'étudier l'état de l'économie grecque qui décline rapidement : le PIB et la production industrielle s'effondrent, les prix montent, la consommation se tasse (première partie). Inévitablement, le chômage explose, pour tout le monde mais surtout pour les jeunes. Ceux-ci sont également confrontés à une précarité croissante, la formation ne leur permet pas une insertion rapide et leur pauvreté s'accroît (deuxième partie). Face à cette situation, quelques politiques en faveur des jeunes, essentiellement sous forme de programmes cofinancés par des fonds communautaires, ciblent certaines populations et produisent quelques effets, mais la dérégulation du marché du travail ne laisse pas beaucoup de marges de manœuvre (troisième partie). La situation semble donc bloquée, les mesures économiques font l'unanimité contre elles et les vagues de protestation se multiplient et s'amplifient afin d'en empêcher l'application (quatrième partie).

* Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, ICEE, EA2291.

Une détérioration de la situation macroéconomique

Aggravation de la récession

Au cours des dix dernières années et jusqu'en 2008, la Grèce a connu des taux de croissance relativement élevés. Même avec l'adhésion des nouveaux membres dont la croissance était rapide, le taux de croissance moyen des Etats de l'Union a été inférieur au taux grec (tableau 1).

Avec la crise, le retournement de la situation a été très brutal pour la Grèce : le PIB a commencé à reculer et, dès la mise en place du Programme d'ajustement économique (deuxième trimestre

2010), la récession s'est transformée en dépression. La comparaison avec les moyennes de l'UE et de la zone euro est alors éloquent (graphique 1).

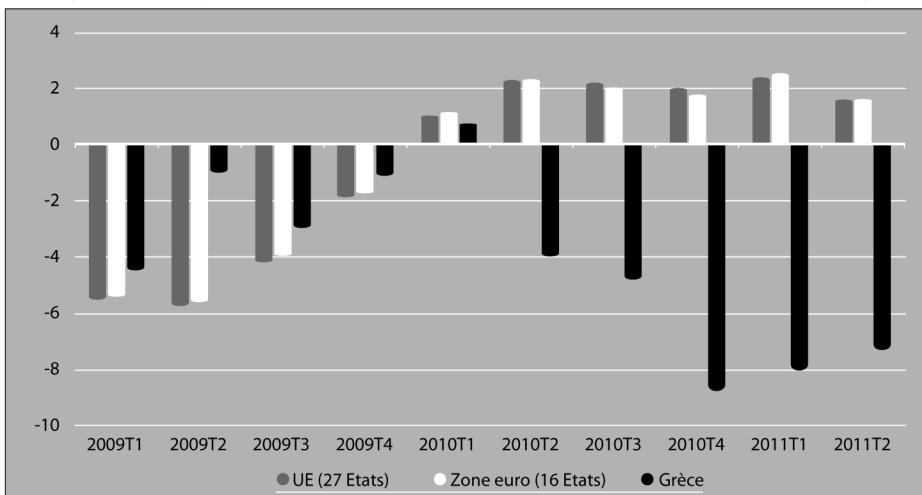
La baisse du PIB s'explique en partie par l'effondrement de la production industrielle, dont le recul est supérieur à 10 % sur un an (graphique 2). Aucun autre Etat de l'Union n'affiche des indicateurs aussi alarmants, le recul de la production industrielle étant soit plus ponctuel (Pays-Bas, Irlande, Royaume-Uni, Malte) soit moins prononcé (Portugal, Norvège). Dans le même temps, les prix à la production industrielle sur le marché intérieur progressent

Tableau 1. Taux de croissance en volume (1999-2008)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Union européenne (15 Etats)	3,1	3,9	1,9	1,2	1,2	2,3	1,8	3,0	2,7	0,5
Union européenne (27 Etats)	3,0	3,9	2,0	1,3	1,3	2,5	2,0	3,2	2,9	0,7
Grèce	3,4	4,5	4,2	3,4	5,9	4,6	2,2	4,5	4,5	2,0

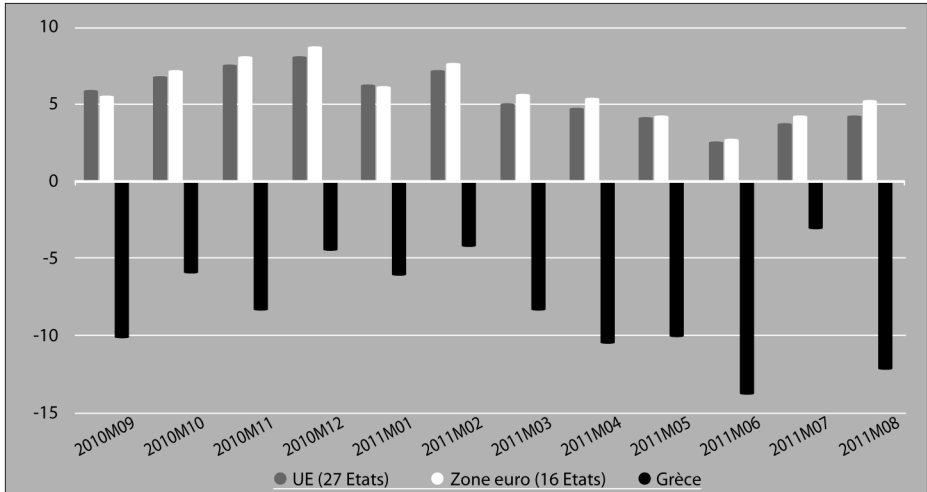
Source : Commission européenne (2011).

Graphique 1. Taux de croissance 2009-2011
(pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente)



Source : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>. Grèce=données provisoires.

**Graphique 2. Production industrielle
(ensemble de l'industrie hors construction), 2010-2011
(pourcentage par rapport au même mois de l'année précédente)**



Source : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>. Août 2011= estimation ; Grèce = données provisoires.

plus vite en Grèce que dans le reste de l'Union (+7,5 % sur un an à prix constants, contre +6,7 %, respectivement ¹).

Enfin, les exportations étant en partie constituées de produits industriels, la balance des paiements grecque s'est également détériorée (-7,2 milliards d'euros au 1^{er} trimestre 2011, soit 3,5 % du PIB), ce qui représente près du quart du déficit de l'Union et qui place la Grèce au cinquième rang quant à l'ampleur de son déficit ².

Baisse du pouvoir d'achat

En 2010, le salaire annuel moyen a très fortement reculé en Grèce (-6,8 %),

bien plus que dans les autres pays de l'OCDE ³ ; il passe ainsi de 29 482 à 27 484 dollars étatsuniens en parité de pouvoir d'achat, alors que la moyenne de l'OCDE se situe à 43 933 dollars étatsuniens en parité de pouvoir d'achat. Par ailleurs, le repli du PIB et le recul important de la production industrielle, alors que l'industrie emploie près de 20 % de la population active, ont entraîné une diminution de l'emploi de 400 000 personnes environ : la population active occupée est passée de 4,6 millions en 2008 à 4,2 millions en 2011 ⁴.

Parallèlement, l'indice des prix à la consommation a progressé très rapidement

1. Prix base 2005, pour le mois d'août 2011. Données Eurostat.

2. Italie : -22,3 milliards d'euros ; Espagne : -17,2 milliards d'euros ; Royaume-Uni : -13,5 milliards d'euros ; France : -10,9 milliards d'euros. Données : Eurostat.

3. -0,7 % en Espagne, -0,3 % au Portugal, -0,4 % aux Pays-Bas ; la baisse atteint seulement -1,2 % en Belgique, -2 % au Royaume-Uni, et 0,7 % en moyenne pour les membres de l'OCDE (OCDE, 2011a).

4. Second trimestre. Données provenant du site web de l'Autorité statistique grecque (Elliniki statistiki archi – ΕΛ. ΣΤΑΤ.) : www.statistics.gr. Les seuls effectifs industriels reculent de 284 000 pendant cette période, ce qui correspond à un rythme annuel de -16,5 % (BIT, 2011).

GRECE

(tableau 2), pratiquement deux fois plus vite que dans le reste de l'Union : en 2010, il s'établissait à 117,68 – base 100 en 2005 –, alors que la moyenne de la zone euro était de 109,8). Il en résulte une diminution du pouvoir d'achat pour les salariés – ainsi que pour les retraités qui ont vu leurs retraites amputées – qui se traduit par une baisse du niveau de consommation des ménages. Faible au départ, cette baisse a pris d'importantes proportions immédiatement après l'application des mesures issues du Programme d'ajustement (graphique 3). Au deuxième trimestre 2011, elle est supérieure aux baisses observées au Portugal (-3,5 %), en Irlande (-2,4 %) et en Espagne (-0,5 %).

Dans ce contexte, le sentiment de confiance de la population s'est dégradé. Mesuré par Eurostat, l'« indicateur de sentiment économique » s'établissait à 70,6 en septembre 2011, ce qui correspondait au niveau le plus bas de l'Union (la moyenne des 27 Etats membres était de 94,0 et celle de la zone euro de 95,0).

Une situation qui s'aggrave pour les jeunes

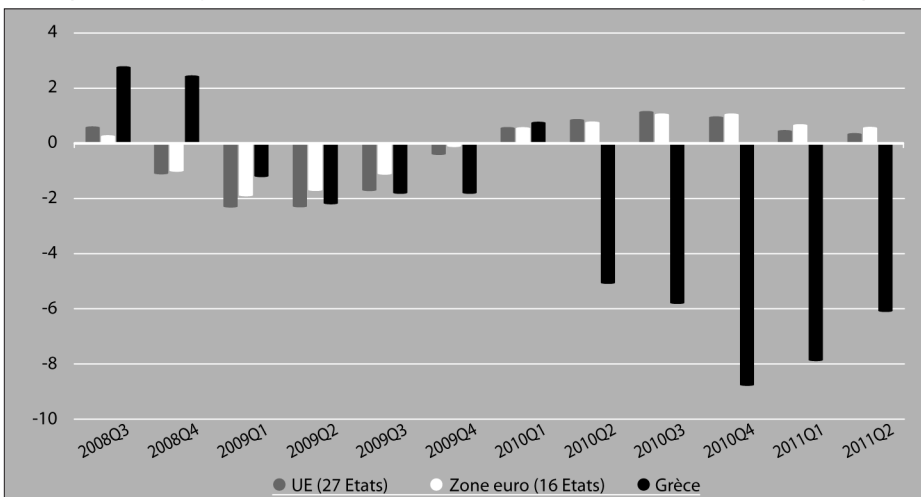
La dégradation du climat économique est particulièrement visible sur le marché du travail : sous les effets conjoints de la crise et des mesures

Tableau 2. Indice harmonisé des prix à la consommation depuis l'adoption de l'euro par la Grèce (base 100 en 2005)

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
IPCH	90,67	93,79	96,63	100,00	103,31	106,40	110,90	112,40	117,68	121,00

Source : EA. ΣΤΑΤ., www.statistics.gr. Moyennes annuelles ; 2011, janvier-octobre.

Graphique 3. Dépenses privées de consommation finale (en volume), 2008-2011 (pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente)



Source : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>. Grèce=données provisoires.

Encadré 1

Taux pratiqués par les marchés pour les emprunts d'Etat à 10 ans

Allemagne	1,74 %
France	2,55 %
Espagne	5,36 %
Italie	5,69 %
Irlande	8,45 %
Portugal	10,76 %
Grèce	21,25 %

Source : Bloomberg. Taux au 13 septembre 2011.

gouvernementales, le taux d'emploi a reculé, tandis que le chômage et la précarité ont bondi. Les jeunes sont appelés à payer le tribut le plus lourd, dans la mesure où non seulement la situation se dégrade plus vite pour eux que pour les autres classes d'âge, mais de surcroît les perspectives sombres de l'économie du pays à court et à moyen termes, ainsi que la remise en cause d'une série d'avancées sociales, que ce soit en termes de salaire de base, de garantie d'emploi ou de retraite, n'incitent guère à l'optimisme.

Chômage et précarité en hausse

Entre 1999 et 2009, l'emploi a crû plus rapidement (+10 %) que la population totale du pays (+4 %). Le taux de chômage, qui avait fortement reculé entre 1999 et 2008 (-4,3 points), est rapidement reparti à la hausse en 2009. La situation a toujours été relativement plus favorable aux hommes et aux plus de 25 ans (Eurostat ¹). En juin 2011, le taux de chômage harmonisé et corrigé des variations saisonnières s'élevait à 18,4 % ; la

Grèce figure ainsi en deuxième position au sein de l'Union, après l'Espagne (22,2 %). A titre de comparaison, ce taux était de 9,6 % pour l'ensemble de l'Union européenne à 27 Etats membres et de 10,1 % pour la zone euro.

Le tableau 3 présente l'évolution des taux d'activité et de chômage par sexe et classe d'âge, avant et pendant la crise. En effet, si le taux d'activité n'a pratiquement pas bougé ces trois dernières années, celui des femmes ayant néanmoins légèrement progressé, le taux de chômage a fait preuve d'une grande réactivité face à la baisse de l'activité économique et continue de croître à un rythme soutenu ; au second trimestre 2011, il s'établissait déjà à 16,3 % (BIT, 2011). Le taux de chômage des femmes continue d'être supérieur à celui des hommes, mais si l'écart entre les deux sexes reste pratiquement le même (supérieur à six points de pourcentage), le chômage des femmes a progressé plus rapidement du fait de l'augmentation de leur part dans la population active.

C'est pour les jeunes que les dégâts ont été les plus importants. Malgré le recul du taux d'activité des jeunes de 15 à 19 ans, leur taux de chômage a presque doublé pendant la période concernée. La tranche des 20-24 ans voit également son taux de chômage progresser de manière extrêmement rapide, surtout pendant l'année 2010. Sur 126 700 jeunes de moins de 25 ans inscrits au chômage au premier trimestre 2011, 52 500 avaient une ancienneté d'inscription inférieure à six mois. Quant aux jeunes femmes actives, une sur deux est au chômage ². Concernant les chômeurs âgés de 15 à 29 ans,

1. <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu>.

2. Au 2^e trimestre 2011, le taux de chômage des femmes âgées de 15 à 24 ans était de 50,7 % (BIT, 2011).

Tableau 3. Taux d'activité et taux de chômage par sexe et tranche d'âge (2007-2011)

Classes d'âge et genre	Taux d'activité					Taux de chômage				
	4 ^e trimestre 2007	4 ^e trimestre 2008	4 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2010	1 ^{er} trimestre 2011	4 ^e trimestre 2007	4 ^e trimestre 2008	4 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2010	1 ^{er} trimestre 2011
Ensemble	53,4	53,5	53,8	53,8	53,5	9,1	7,9	10,3	14,2	15,9
15-19 ans	9,2	8,8	8,9	7,4	6,6	30,8	29,3	31,6	47,8	56,2
20-24 ans	51,9	51,3	51,2	51,9	51,9	24,0	22,0	27,9	35,4	37,5
25-29 ans	84,8	83,4	85,2	84,6	84,7	14,4	13,0	16,2	23,2	26,3
30-44 ans	84,9	85,2	85,8	86,4	86,2	8,3	7,2	9,3	13,2	15,0
45-64 ans	60,8	61,1	62,0	62,4	62,0	4,8	4,3	6,3	8,7	9,9
65 ans et plus	4,4	4,2	4,2	4,0	4,0	1,1	0,7	1,0	1,6	2,1
Hommes	64,8	64,7	64,4	63,9	63,4	5,7	5,3	7,7	11,5	13,3
15-19 ans	11,4	10,3	10,6	8,7	7,8	23,1	20,5	24,8	43,0	52,5
20-24 ans	56,3	56,0	55,3	57,2	57,1	17,1	18,2	21,3	30,2	31,2
25-29 ans	90,8	89,5	90,3	90,3	89,6	10,5	9,9	12,6	19,7	23,2
30-44 ans	97,0	96,8	96,9	96,1	95,9	4,8	4,1	6,5	10,0	12,0
45-64 ans	77,9	77,6	77,5	77,1	76,6	2,9	3,0	5,3	7,8	9,0
65 ans et plus	7,1	7,0	6,7	6,3	6,2	0,9	0,9	1,1	1,6	1,7
Femmes	42,5	42,8	43,6	44,1	44,0	13,9	11,7	14,0	17,9	19,5
15-19 ans	7,2	7,3	7,2	6,1	5,3	42,5	40,9	41,7	55,0	62,1
20-24 ans	47,1	46,2	46,9	46,8	46,9	32,8	27,0	36,0	41,6	44,9
25-29 ans	77,9	76,7	79,5	78,5	79,3	19,6	17,0	20,7	27,6	30,1
30-44 ans	72,7	73,5	74,5	76,3	76,2	13,0	11,3	13,1	17,4	18,8
45-64 ans	44,5	45,5	47,0	48,2	47,9	7,9	6,4	8,0	10,1	11,3
65 ans et plus	2,2	2,1	2,3	2,1	2,2	1,4	0,0	0,6	1,6	2,9

Source : E.A. ΣΤΑΤ. (Autorité statistique grecque). Enquête sur les forces de travail.

l'augmentation de leur nombre entre le premier trimestre 2010 et le premier trimestre 2011 est due à plus de 50 % aux primo-inscrits ¹. Par ailleurs, la part des chômeurs de longue durée parmi les jeunes (45 %) est une des plus élevées au sein de l'OCDE ².

Bien que les formes particulières d'emploi ne soient pas très développées en Grèce ³, elles sont en pleine expansion avec la crise. Alors que l'emploi à temps complet des jeunes de moins de 25 ans a reculé d'un quart entre le quatrième trimestre 2008 et le même trimestre de 2010 (-22,9 % pour les femmes ; -26,3 % pour les hommes), l'emploi à temps partiel de la même classe d'âge n'a baissé que de 4,8 %. La part du temps partiel a ainsi progressé entre ces deux dates, de 14,1 % à 17,3 %. Fin 2010, le temps partiel concernait 22,8 % des emplois des femmes de moins de 25 ans et 13,4 % des emplois des hommes de la même classe d'âge ⁴.

Les contrats à durée déterminée, quasiment absents du paysage jusqu'au début des années 2000 ⁵, touchent désormais prioritairement les jeunes. Une enquête du Service statistique grec, conduite en 2009, a montré que le premier emploi trouvé après la fin des études avait la forme d'un contrat à durée déterminée ou temporaire pour 51,1 % des jeunes (dont 10,6 % à temps partiel), seuls 19 % parmi eux accédaient à un

emploi à temps plein et à durée indéterminée (EA. ΣΤΑΤ., 2011). Bien que de plus en plus formés ⁶, lors de leur premier emploi les jeunes occupent des postes correspondant à des niveaux de qualification parmi les moins élevés : employés non qualifiés (39,8 %), ouvriers qualifiés (20,6 %) ou ouvriers non qualifiés (15,8 %).

Difficultés de transition entre formation et emploi

Par ailleurs, la même enquête a mis en évidence que l'attente moyenne entre la sortie du système éducatif et l'entrée en emploi était supérieure à trois ans (36,6 mois en 2009) ; elle est d'autant plus longue que la fin des études est tardive. Les jeunes immigrés de deuxième génération – ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger – attendent beaucoup plus longtemps (52,3 mois) que les jeunes grecs (33,9 mois). L'âge médian d'accès au premier emploi est de 22 ans (graphique 4). Déjà en 2007, la part des jeunes de 15 à 29 ans en emploi un an après la fin de leurs études ou de leur formation était de 19 % ; au bout de cinq ans elle s'élevait à 55 % et au bout de dix ans à 77 % (Commission européenne, 2011). Rien ne permet d'envisager une amélioration de la situation des jeunes sur le marché du travail pendant les années qui ont suivi l'enquête.

Au premier trimestre 2011, seuls quatre chômeurs de moins de 25 ans sur

1. INE, *Rapport sur la situation du marché du travail en Grèce*, 2011.

2. OCDE, *op. cit.* Données 2010.

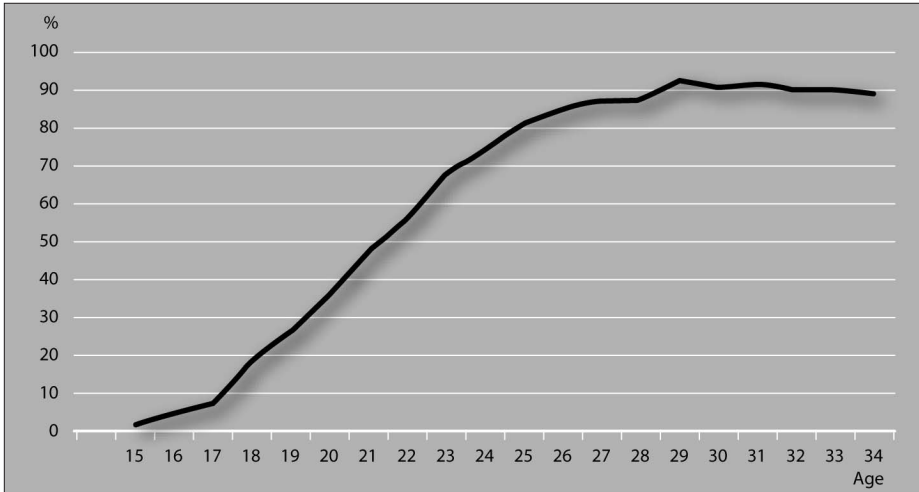
3. En 2010, les emplois à temps partiel représentaient 8,8 % du total en Grèce (la moyenne de l'OCDE était de 16,6 %) et les emplois temporaires 12,1 % (OCDE, 2011a).

4. Données Eurostat, *in* G. Kritikidis (2011).

5. Interdits dans l'administration et très peu utilisés dans le secteur privé, ils prenaient la forme de contrats « à la tâche » et représentaient 11 % de l'emploi total en 1998 (Commission européenne, 1998 ; Prokovas, 1999).

6. 45,2 % des jeunes ont un niveau de formation plus élevé que celui de leurs parents (EA. ΣΤΑΤ., *ibidem*).

Graphique 4. Part des jeunes ayant déjà travaillé, par âge, en 2009



Source : EA. ΣΤΑΤ., Enquête spécifique sur l'insertion professionnelle des jeunes.

dix ont une expérience professionnelle. Les emplois qu'ils occupaient avant leur inscription au chômage relèvent essentiellement de deux branches d'activité : le commerce et la réparation d'automobiles et de motocyclettes (25 %) et l'hôtellerie et la restauration (22 %) ¹. Quant

aux autres, il s'agissait d'une première inscription au chômage à l'issue de leur formation scolaire ou professionnelle. Ces primo-inscrits avaient un niveau de formation relativement élevé : 39 % d'entre eux étaient issus d'une formation post-secondaire (tableau 4).

Tableau 4. Chômeurs de moins de 25 ans selon leur situation antérieure et répartition de primo-inscrits par niveau de formation (milliers et % au 1^{er} trimestre 2011)

Situation antérieure	Niveau de formation	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en %)
En emploi		48,5	38,4
Primo-inscrits		78,1	61,6
	Supérieur	10,1	12,9
	Technique/professionnel post-secondaire	20,0	25,6
	Secondaire	35,1	44,9
	Inférieur au secondaire	13,0	16,6
Ensemble		126,7	100,0

Source : EA. ΣΤΑΤ., www.statistics.gr.

1. EA. ΣΤΑΤ., www.statistics.gr.

53 % des étudiants travaillent pendant leurs études supérieures (ΕΛ. ΣΤΑΤ., 2011). Peut-être ceci est-il en rapport avec le nombre important de jeunes qui interrompt prématurément ses études ou sa formation ; il s'agit de jeunes inscrits dans des parcours post-secondaires (30,9 %), mais aussi secondaires (12,9 %) et primaires (7,7 %) ¹. Sous cet aspect, la Grèce occupe la deuxième place au sein de l'Union à 27 membres, après le Portugal. Cependant, l'achèvement des études, fussent-elles longues, ne protège pas du chômage : au premier semestre 2011, le taux de chômage des jeunes diplômés du supérieur s'élève à 12,4 % pour les hommes et 13,3 % pour les femmes (BIT, 2011).

Du fait des difficultés d'insertion et de la faiblesse des rémunérations, nombre de jeunes diplômés quittent le pays pour parfaire leur formation ou pour chercher un emploi à l'étranger. Cette tendance, observée depuis de nombreuses années et qui inclut également les jeunes bacheliers découragés par une procédure d'accès à l'enseignement supérieur très contraignante, serait accélérée avec la crise (Pantzou, 2011).

Une étude récente évalue le nombre des diplômés du supérieur vivant à l'étranger à plus de 100 000 ², dont un tiers avait déjà essayé de trouver un emploi en Grèce mais y a assez vite renoncé. Parmi les jeunes ayant effectué leurs études universitaires à l'étranger, seul un sur six est rentré au pays. Ce qui est en cause, ce n'est pas la surproduction de jeunes diplômés en Grèce, mais bien la faiblesse de la demande de travail.

La paupérisation, conséquence de la crise

La pauvreté des jeunes en Grèce n'est pas un phénomène récent (Papatheodorou, Dafermos, 2010). En 2008, calculé sur la base des revenus primaires, le taux de pauvreté des jeunes de 16 à 24 ans s'élevait à 23,6 %, soit un niveau légèrement supérieur à la plupart des Etats de l'Union européenne. Ce qui caractérisait alors la Grèce, c'est qu'il s'agissait d'une pauvreté laborieuse, essentiellement composée de travailleurs non salariés, à leur compte, auto-entrepreneurs ou agriculteurs exploitants (45 %), tandis que le taux de pauvreté des travailleurs à temps

Tableau 5. Taux de pauvreté * pour certaines classes d'âge, avant et après transferts sociaux, en 2008

Classe d'âge	Taux de pauvreté avant transferts	Taux de pauvreté après transferts	Impact des transferts sur l'évolution du taux de pauvreté
16-24 ans	33,1	23,6	-28,9
55-64 ans	53,1	19,7	-62,9
65 ans et plus	83,5	22,3	-73,2

* Pauvreté relative : revenu inférieur à 60 % du revenu moyen.

Source : Exploitation de l'enquête européenne SILC-UDB (Papatheodorou, Dafermos, 2010).

1. Commission européenne, *L'emploi en Europe, op. cit.* Données 2007.
 2. Entre 114 000 et 139 000, plus précisément (Lambrianidis, 2011).

partiel (32 %) était le plus élevé d'Europe (Papatheodorou, Dafermos, 2010).

Les transferts sociaux, incluant les retraites, bien qu'ils aient largement contribué à atténuer la pauvreté totale, ont été de peu d'effet sur la pauvreté des jeunes. En effet, si la pauvreté des personnes âgées se réduit de trois quarts, celle des jeunes ne recule que d'un petit tiers (tableau 5).

Des études plus récentes témoignent de l'effet propagateur de la crise sur la pauvreté en général et sur celle des jeunes en particulier. Ainsi, pour la classe d'âge des 16-29 ans, le taux de pauvreté à prix constants passe de 19,02 % en 2009 à 25,27 % en 2010. Ce taux progresse également pour les autres classes d'âge (Matsaganis, Leventi, 2011). Le seuil de référence étant de 597 euros par mois pour une personne vivant seule, la progression du chômage, la contraction salariale et la diminution des salaires nominaux ne pourront qu'accroître le taux de pauvreté des jeunes dans les mois à venir. Par voie de conséquence, un recul de l'âge moyen de décohabitation (30 ans pour les hommes et 27,9 ans pour les femmes en 2007 – Eurostat, 2009) est à prévoir. En effet, le taux des jeunes gens de 25 à 29 ans habitant chez leurs parents, ce qui leur permet de supporter plus facilement l'insécurité et l'instabilité auxquelles ils sont confrontés sur le marché du travail, ne cesse d'augmenter dans tous les pays du Sud de l'Europe

depuis le milieu des années 1980 (Commission européenne, 2011).

Les politiques en faveur des jeunes, entre déclarations d'intention et mesures coercitives

Programmes d'intervention

La plupart des mesures en faveur des jeunes font écho à des programmes de la Commission européenne, du Fonds structurel européen ou du Conseil de l'Europe et reprennent, pour la plupart, les grandes lignes définies au niveau communautaire ¹. Concernant plus particulièrement les jeunes d'âge actif, ces mesures sont portées par trois instances : le secrétariat général à la Jeunesse (ΓΓΝΓ), les Centres de formation professionnelle (ΚΕΚ) et l'Organisme pour l'emploi de la main-d'œuvre (ΟΑΕΔ) ². De manière générale, il s'agit soit de mesures timorées et sans grande envergure, soit de mesures visant à accroître la flexibilité du marché du travail et à exonérer les entreprises de leurs cotisations patronales.

Ainsi, le GGNG organise des stages de formation pour les jeunes créateurs d'entreprise, ainsi que des séminaires d'information et de conseil pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. Il a également mis en place un réseau de jeunes entrepreneurs. Il semblerait toutefois que ces initiatives ne soient pas particulièrement attrayantes pour les jeunes qui sont seulement 8 % à s'y intéresser ³. Plus récemment, le ΓΓΝΓ a mis en place

-
1. Voir à ce sujet « La jeunesse construit l'Europe », Déclaration finale de la 6^e Conférence des ministres européens responsables de la jeunesse, Thessalonique, 7-9 novembre 2002.
 2. Le secrétariat général à la Jeunesse (Geniki grammatia Neas Genias – ΓΓΝΓ) et les Centres de formation professionnelle (Kentra epaggelmatikis katartisis – ΚΕΚ) dépendent du ministère de l'Education et des Cultes ; l'Organisme pour l'emploi de la main-d'œuvre (Organismos apascholis ergatikou dynamikou – ΟΑΕΔ) dépend du ministère du Travail. C'est ce dernier organisme qui conduit l'essentiel de ces mesures.
 3. ΓΓΝΓ, « Les jeunes en Grèce aujourd'hui », enquête réalisée par la faculté de communication de l'Université d'Athènes dans le cadre du programme européen « Jeunesse », mai 2005.

une consultation nationale intitulée « Participation au débat », afin d'établir une liste de priorités parmi les recommandations issues du Forum européen de la Jeunesse d'octobre 2010¹. Des sujets tels que le contenu des formations, l'encadrement des stages professionnalisants, la flexisécurité, la lutte contre les discriminations y figurent, mais pas ceux relatifs à la qualité de l'emploi ou à la mise en place d'un revenu de transition, voire de subsistance...

Ces mesures restent néanmoins assez timorées dans l'ensemble : le nombre de bénéficiaires est marginal et l'évaluation de leurs résultats fait défaut². La plupart des mesures ciblent certaines populations par rapport à leur visibilité sociale (les diplômés du supérieur, par exemple) au détriment des besoins réels (les jeunes en échec scolaire ou les jeunes issus de l'immigration), et produisent donc des effets d'éviction si ce n'est d'exclusion³.

Les mêmes constats peuvent être faits au sujet de certains programmes initiés par l'OAED qui délaissent les chômeurs les moins diplômés⁴. Des publics plus

larges et plus fragiles auraient pu être ciblés au moyen d'autres programmes internationaux, tels que le Youth Employment Inventory du BIT ou le YOUNEX (Jeunes, chômage, exclusion) de la Commission européenne, mais la Grèce n'y participe pas.

Parmi les autres programmes de l'OAEA qui s'adressent à un large public de jeunes, trois sont génériques⁵ et un seul est spécifiquement réservé aux jeunes⁶ ; il s'agit d'une sorte de contrat de professionnalisation qui prévoit une rémunération égale à 80 % du salaire de base et exonère les entreprises utilisatrices des cotisations sociales patronales.

Mesures coercitives

Cependant, sous le feu des mesures restrictives votées par le Parlement, les jeunes grecs vivent une dure réalité. D'une part, l'atonie de l'emploi dans le secteur privé et la réduction des effectifs de fonctionnaires bouchent les horizons professionnels des jeunes. D'autre part, l'allongement de la durée du travail, la libéralisation des horaires, l'autorisation

-
1. Ces recommandations se structurent autour de huit axes, tels que l'information et l'appui à la recherche d'emploi, la reconnaissance des compétences, la transition de la formation à l'emploi, les relations entre vie professionnelle et vie privée, etc.
 2. Αίνσι εν εστ-ιλ δε χερταινσ προγραμμεσ δεσ ΚΕΚ, tel le séminaire de formation professionnelle « Petite enfance » (4-11 septembre 2011, 450 heures, 20 participants).
 3. Le séminaire « Biologie et médecine » (4-8 septembre 2011), par exemple, était adressé à des étudiants ou jeunes diplômés de ces disciplines, à condition qu'ils aient la nationalité grecque.
 4. « Stage 2000 », d'une durée de 11 mois, dont l'objectif était « d'adapter les qualifications professionnelles aux évolutions et besoins du marché du travail », a été réservé à 20 000 chômeurs ayant un niveau de formation au moins équivalent au baccalauréat, de nationalité grecque ou ressortissants de l'Union européenne et âgés de 30 ans. Parmi les autres programmes de l'OAEA pour les jeunes, on retrouve essentiellement des formations adressées aux futurs créateurs d'entreprises.
 5. « Exercer une profession libérale », suivi par 6 649 personnes en 2004, dont 19 % âgés de 18 à 29 ans ; « Nouveaux postes de travail », avec 11 430 participants en 2005, dont 49 % âgés de 18 à 29 ans et dont le taux d'insertion était supérieur à 50 % ; « Adaptation structurelle », adressé à des entreprises en restructuration ayant 50 salariés et plus en 2011, et visant la reconversion professionnelle de leur personnel.
 6. « Acquisition d'expérience professionnelle », d'une durée de 6 à 12 mois, réservé à 10 000 primo-entrants âgés de 16 à 24 ans en 2011.

de transformer le plein temps en temps partiel, la possibilité donnée à l'employeur de rompre unilatéralement un contrat à durée déterminée, la prolongation de la durée des contrats temporaires, la généralisation des contrats réservés aux jeunes et rémunérés en dessous du salaire de base, la réduction de la rémunération des heures supplémentaires et des indemnités de licenciement, la remise en cause des conventions collectives assombrissent gravement leur avenir.

S'il est vrai que la régulation du travail en Grèce se fonde moins sur le « dialogue social » que sur le droit de l'employeur de fixer le lieu, la nature et la durée du travail ¹, le patronat grec se comportant de manière autoritaire et faisant souvent fi du code du travail ², il n'en reste pas moins que la mutation de la « génération des 700 euros » qui s'était fièrement révoltée en 2008, en « génération des 500 euros », qui est en cours actuellement, ne peut pas se faire sans heurts.

Lors d'un forum qu'il a organisé en octobre 2010 ³, le secrétariat à la jeunesse de la Confédération générale des travailleurs de Grèce (ΓΣΕΕ), unique confédération du secteur privé, a dénoncé le caractère précaire et « indigne » des emplois réservés à des milliers de jeunes grecs. Les débats ont plus particulièrement dénoncé les pratiques de prêts de main-d'œuvre et le recours des entreprises à des « contrats de mission » avec de

faux indépendants, ce qui leur permet d'éviter de payer des cotisations sociales ⁴.

« Assez ! » Une opposition massive aux mesures économiques

Forte mobilisation des syndicats

Dans ce contexte très particulier, les deux confédérations syndicales (celle du privé, ΓΣΕΕ, et celle des fonctionnaires et agents publics, ΑΔΕΔΥ) mènent une campagne sans concession contre ce qu'elles qualifient de politique libérale du gouvernement grec qui applique les préceptes de la Commission, de la BCE et du FMI. Les cinq grandes manifestations nationales interprofessionnelles, avec appel à la grève, qui ont eu lieu en 2011 ont été assez suivies. Les 19 et 20 octobre 2011, les organisations patronales, notamment celles des artisans et des petits commerçants, ont rejoint les syndicats des salariés. Malgré leurs divergences politiques, les organisations syndicales font front commun devant l'ampleur des attaques contre les droits des travailleurs.

La coopération des deux centrales syndicales, chose plutôt exceptionnelle dans l'histoire revendicative du pays, est rendue possible grâce à une analyse de la situation qui leur est commune ⁵ : la rigueur que le gouvernement grec essaie d'imposer aux salariés du secteur public sera également appliquée aux salariés du secteur privé dans le but de revenir sur

1. Selon l'article 651 du code civil ; cf. Commission européenne (1996) et Prokovas (1999).

2. La Grèce accuse le plus grand nombre d'entorses à la législation du travail au sein de l'Union européenne (Stathis, 2011).

3. « Jeunesse et crise économique : l'impact sur l'emploi », Temeni, 8-12 octobre 2010.

4. Y. Poupkos, secrétaire de la section *jeunes* de la ΓΣΕΕ, *Bulletin de Presse* (non daté).

5. Du moins aux organisations syndicales de gauche, qu'elles soient dans l'opposition, comme c'est le cas du ΠΑΜΕ proche du ΚΚΕ, ou des Coordinations – Παρεμβασεις / Συσπειρωσεις – proches de Synaspismos, ou qu'elles soient progouvernementales, comme c'est le cas du ΠΑΣΚ, proche du PASOK.

Encadré 2

**Nouvelles mesures votées par le Parlement grec
dans le cadre du Programme d'ajustement économique à l'été 2011 ***

1. Augmentation des recettes fiscales :

- impôt de solidarité entre 1 % et 5 % sur le revenu des ménages ;
- abaissement du seuil de non-imposition des revenus de 12 000 euros à 5 000 euros ;
- augmentation de la TVA : 23 % au lieu de 19 %, 13 % au lieu de 11 % et 6,5 % au lieu de 5,5 %. Augmentation de la TVA pour les cafés-bars-restaurants à 23 % au lieu de 13 % ;
- augmentation d'un tiers des accises sur l'essence, le fuel, les cigarettes et l'alcool.

2. Réduction des salaires et de l'emploi public :

- réduction des traitements des fonctionnaires à hauteur de 2 milliards d'euros d'ici 2015 ;
- mise en disponibilité de 30 000 fonctionnaires avec maintien de 60 % de leur traitement ;
- remplacement d'un fonctionnaire sur dix en 2011 et d'un fonctionnaire sur cinq dans les années à venir ;
- suppression de tous les contrats temporaires dans le secteur public ;
- réduction de 20 % des salaires nominaux dans la fonction publique et de 30 % dans les entreprises publiques.

3. Réduction d'autres dépenses publiques :

- réduction des dépenses militaires à hauteur de 200 millions d'euros en 2012 et de 333 millions d'euros par an de 2013 à 2015 ** ;
- réduction des dépenses de santé à hauteur de 310 millions d'euros en 2011 et de 1,81 milliard d'euros entre 2012 et 2015 ;
- réduction des dépenses de sécurité sociale à hauteur de 1,09 milliard d'euros en 2011, 1,28 milliard d'euros en 2012, 1,03 milliard d'euros en 2013, 1,01 milliard d'euros en 2014 et 700 millions d'euros en 2015 ;
- réduction des investissements publics à hauteur de 850 millions d'euros en 2011 ;
- réduction des dépenses d'éducation au moyen de la fermeture de 1 976 écoles ;
- diminution de 20 % du montant des retraites supérieures à 1 000 euros.

4. Prévision de recettes supplémentaires :

- 15 milliards d'euros en 2011 et 2012, 7 milliards d'euros en 2013, 13 milliards d'euros en 2014 et 15 milliards d'euros en 2015 au moyen d'un large programme de privatisations.

* « Ce programme peut réussir », décrète l'OCDE. « Si les réformes fiscales et structurelles s'appliquent intégralement, le pourcentage de la dette publique pourrait descendre en dessous de 60 dans les deux prochaines décennies » (OCDE, 2011c). Autant dire que le pays n'est pas au bout de ses peines...

** Il s'agit toutefois d'une réduction symbolique de 3 % du budget militaire (3,5 % du PIB), qui correspond à 0,09 % du PIB (prix courants 2011) en 2012 et à 0,15 % du PIB à partir de 2013 (OTAN, « Données économiques et financières concernant la défense de l'OTAN », communiqué de Presse, 10 juin 2010).

les acquis sociaux des dernières années, afin de réduire le coût du travail et de rendre les relations de travail plus flexibles ¹. Les mesures imposées vont dans ce sens et les résultats ne se font pas attendre : selon les chiffres publiés par Eurostat, le coût de la main-d'œuvre a commencé à baisser à partir de la mi-2010 (-6,5 %, variation sur un an) et cette tendance se poursuit en 2011.

Par ailleurs, le caractère international de la crise et ses implications pour les autres Etats de la zone euro amènent les deux confédérations à chercher des appuis et des alliances avec d'autres forces syndicales au niveau européen. Les syndicats grecs insistent sur le fait que, sous la pression des marchés financiers et des agences de notation, leur pays sert de laboratoire social et que les règles imposées à la Grèce pourront assez prochainement être reproduites dans d'autres Etats.

Les syndicats grecs sont cependant confrontés à un problème de désaffection, voire de désyndicalisation. Même si la Grèce fait partie des pays ayant un taux de syndicalisation relativement élevé, ce taux s'érode avec le temps : de 26,8 % en 1999, il est passé à 24 % en 2008 ². Si la crise et les politiques de rigueur semblent ressouder les travailleurs autour des syndicats, ceux-ci pâtissent de leur discours parfois jugé archaïque, pathétique ou non convaincant et d'actions qui souvent manquent d'envergure (Psimmenos, 1999).

Nouvelles formes de protestation

La désaffection syndicale concerne plus particulièrement les jeunes. Même sous l'effet de la crise, le taux de syndicalisation des moins de 35 ans reste proche de zéro (Kouzis, 2011). Des actions individuelles sont parfois préférées à d'autres, plus collectives. Des mouvements du type « *den plirono* » (je refuse de payer) ont très vite gagné en ampleur. A côté de cela, la protestation peut revêtir des formes violentes et autodestructrices, y compris chez les jeunes. En dépit de cas amplement relayés par les médias (ce commerçant qui, devant le refus de la banque de lui accorder un prêt, s'est immolé par le feu), la plupart de ces réactions n'a pas forcément valeur d'exemple et reste dans l'anonymat. Ainsi, le nombre de suicides liés à des raisons financières serait en hausse, le ministre grec de la Santé annonçant une augmentation de 40 % au cours des premiers mois de 2011 ³.

Les jeunes qui s'opposent à la gestion de la crise investissent d'autres formes d'action. Dans les grandes villes de Grèce, la vague des « Indignés » a occupé les places centrales. Ces « mouvements des places », spontanés, qui se déclinent en débats, conférences, concerts, *happenings* et protestations, se situent entre la radicalité du verbe et la violence de l'action. Formant un ensemble hétéroclite, ils reflètent la multiplicité de la jeunesse en tant que sujet social, regroupent pêle-

1. Le « libre fonctionnement du marché du travail » est une vieille antienne et les politiques de dérégulation/déréglementation ne datent pas d'hier. Ainsi, l'OCDE constate que les « restrictions » ont fortement baissé : sur un score de 6 points, la Grèce obtenait la note de 4,8 en 1998 et 3,1 en 2008 (OCDE, 2011b).

2. Le taux moyen de syndicalisation au sein de l'OCDE s'élevait à 17,9 % en 2008 (dernières données disponibles). OCDE, *ibidem*.

3. C. Hadjimatheou, « Confronting suicide as Greek social problems mount », BBC World Service, www.bbc.org.

Encadré 3

Le paysage syndical grec

Deux confédérations constituent le paysage syndical grec, celle des travailleurs du secteur privé (Confédération générale des travailleurs de Grèce – Geniki Synomospondia Ergaton Ellados, ΓΣΕΕ) et celle des travailleurs du secteur public, fonctionnaires et agents des entreprises et organismes publics (Haute Administration des unions des employés publics – Anotati Diikisi Enoseon Dimosion Ypalilon, ΑΔΕΔΥ). L'organisation syndicale du secteur public est structurée – et représentée à la Haute Administration des unions des employés publics – par ministère. Celle du secteur privé est structurée en trois niveaux : à la base, l'on trouve les syndicats des salariés organisés par métier ou par entreprise, qui peuvent s'affilier à une fédération sectorielle (83) ou régionale (74) et qui, à leur tour, adhèrent à la Confédération générale des travailleurs de Grèce.

La Confédération générale des travailleurs de Grèce dispose d'un secrétariat à la jeunesse consacré aux préoccupations des jeunes travailleurs. Son mot d'ordre est « il n'y aura pas de conditions de travail décentes sans les syndicats et il n'y aura pas de syndicats sans la participation des jeunes ».

Le syndicalisme grec est très empreint des questions politiques et les organisations syndicales arborent des couleurs politiques bien distinctes : le ΠΑΣΚ est proche du parti socialiste (ΠΑΣΟΚ), la ΔΑΚΕ proche de la Droite (Νέα Δημοκρατία), le ΠΑΜΕ proche du Parti communiste (ΚΚΕ), les autonomes (Αυτονομη Παρεμβαση) et les coordinations (Παρεμβασεις – Συσπειρωσεις – Κινησεις) proches de la Gauche radicale ou extraparlémentaire.

mêle des jeunes « des quartiers » et des jeunes des banlieues huppées, des étudiants, des chômeurs, des professions libérales, des précaires, des immigrés, des SDF. C'est en son sein que trouvent leur place les « casseurs », jeunes révoltés qui réfutent toute proximité avec une quelconque logique de lutte de classes (Velissariou, 2009).

Le « mouvement des places » revendique son caractère apolitique, jusqu'à réclamer, lors des manifestations, l'absence de banderoles signées de partis ou syndicats. La distance se mue progressivement en hostilité. Lors de la manifestation du 20 octobre dernier, des affrontements dramatiques avec le service d'ordre des organisations syndicales ont

eu lieu, sous le regard placide des policiers. Pourtant, les mobilisations les plus réussies ont été celles où les deux mouvances, celle des « places » et celle des syndicats de travailleurs, se sont retrouvées à battre les mêmes pavés...

Conclusion

La crise actuelle s'abat avec violence sur les travailleurs grecs et exige d'eux des sacrifices dont l'ampleur dépasse leur seuil de tolérance. Les marchés financiers, épaulés par le gouvernement, imposent leur *doxa* libérale impliquant une orthodoxie budgétaire qui passe par une réduction drastique des dépenses sociales et par une remise en cause des acquis sociaux. Les mesures prises

aujourd'hui en Grèce sont, en ce sens, un avant-goût du pire : si elles constituent la « seule issue possible », pourquoi ne pas les appliquer demain à d'autres pays, demander à d'autres peuples des « efforts » afin d'éviter la sanction des marchés ?

Entre la situation économique qui se détériore et les plans de rigueur qui se succèdent, les jeunes Grecs sont pris dans la tourmente. S'ils ne sont pas directement visés par certaines mesures relatives à l'augmentation des impôts ou la diminution des retraites, d'autres les concernent directement : fermeture des écoles, gel des embauches et suppression des emplois temporaires dans le secteur public, hausse de la TVA... Même si tous les jeunes ne sont pas imposables, ils sont tous conscients du fait qu'on leur impose un avenir sombre. Ils pressentent même que leur vie risque d'être plus dure que celle de leurs parents.

Alors, ils se considèrent comme des boucs émissaires et s'indignent. Leurs réactions expriment méfiance vis-à-vis de l'avenir et défiance vis-à-vis du présent. Ils se montrent sceptiques à l'égard de toute structure sociale ou politique, quand ils ne la remettent pas en cause, la jugeant inefficace : l'école, les syndicats, le Parlement, l'Union européenne. Ils aspirent à un monde sans tout cela, en tout cas pas sous cette forme. Ils sont le monde nouveau.

Le danger qui les guette, qui nous guette tous, est celui que secrètent les crises économiques : le repli sur soi, la xénophobie, le chauvinisme. La tentation de faire porter la responsabilité du chômage aux immigrés, celle du déficit aux « fraudeurs », celle des malheurs du pays

aux étrangers. Ainsi que de verser dans des solutions faciles : « qu'un homme politique se lève et dise [aux honnêtes citoyens] "votez pour moi et vous ne paierez plus la dette" »¹. Ce sera la fin du rêve européen, aussi fugace fût-il, d'autant plus proche que l'Union européenne refuse d'apporter une solution politique au problème des dettes souveraines.

Sources :

BIT (2011), *Grèce : profil du pays*, département des statistiques, octobre.

Commission européenne (1996), *Grèce*, Rapport d'information de base sur les politiques d'emploi en Europe, janvier.

Commission européenne (1998), *L'emploi en Europe*.

ΕΛ. ΣΤΑΤ. (2011), « Enquête spécifique sur l'insertion professionnelle de jeunes », janvier.

Commission européenne (2011), *L'emploi en Europe*.

Eurostat (2009), *Youth in Europe. A Statistical Portrait*.

INE - Institut du travail (2011), *L'économie grecque et l'emploi*, Rapport annuel, août.

Kaïmaki V. (2009), « Aux banques ils donnent de l'argent, aux jeunes ils offrent... des balles », *Le Monde diplomatique*, janvier.

Karamessini M. (2010), « Crise de la dette publique et "thérapie de choc" », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 127, numéro spécial.

Kouzis Y. (2011), « Le paysage grec des relations professionnelles après le Moratoire », *Enimerosi*², n° 181, mars.

Kritikidis G. (2011), « L'emploi par tranches d'âge dans l'UE-27 », *Enimerosi*, n° 185, juillet-août.

1. Cité par L. Knight, « Could Greece be Europe's Lehman Brothers? », BBC News, www.bbc.org.

2. La revue de l'Institut du travail – Institutouto ergasias, INE – de la Confédération générale des travailleurs de Grèce.

Lambrianidis L. (2011), *Investir dans la fuite : les scientifiques qui quittent la Grèce à l'heure de la mondialisation*, Kritiki.

Matsaganis M., Leventi C. (2011), « Inequality, Poverty and the Crisis in Greece », *Policy Brief*, ETUI n° 5.

OCDE (2011a), *Employment Outlook*, 27 septembre.

OCDE (2011b), *How do OECD labour markets perform?*, 27 septembre.

OCDE (2011c), « Greece », *OECD Economic Surveys*, août.

Pantzou C. (2011), « As-tu ton diplôme ? As-tu ton passeport ? », *Eleftherotypia*, supplément « E », 31 juillet.

Papatheodorou Ch., Dafermos Y. (2010), *Structures et tendances de l'inégalité écono-*

mique et de la pauvreté en Grèce et dans l'UE, 1995-2008. Approches théoriques et empiriques, Athènes, Institut du travail (INE)/Université d'Athènes (ΓΣΕΕ), Rapport (en grec) n° 2, décembre.

Prokavas N. (1999), « La Grèce et l'Union européenne : une convergence d'intérêts ? », in Dusaotoy M. (dir.), *Intégration européenne et emploi. Le cas des pays semi-périphériques de l'Europe*, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Psimmenos I. (1999), *Mondialisation et participation des salariés*, Gutenberg.

Stathis A. (2011), « L'insertion sociale et le dialogue social en Grèce », *Enimerosi*, n° 181, mars.

Velissariou S. (2009), « Révoltes des jeunes, nouvelles questions et nouveaux devoirs », *I Avgghi*, 12 avril.